

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014

41/14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Exercice : 27 Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

Présents : 26 légalement convoqué le 4 avril 2014

Votants : 27 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

sous la présidence de Madame Elysabeth CATOIRE, doyen d'âge

PREFECTURE DU LO

de l'assemblée

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

<u>La Ferté Saint-Aubin</u>: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT. Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

<u>Objet</u>: Election du Président de la Communauté de la Communauté de Communes du canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 5211-6 à L 5211-10.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2006 portant création de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin,

Vu l'élection des conseillers communautaires dans chaque commune membre,

Considérant que conformément à l'article 9 des statuts, il y a lieu d'élire le Président, organe exécutif de l'établissement public de coopération intercommunale.

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Jean-Paul ROCHE, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls: 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

A obtenu:

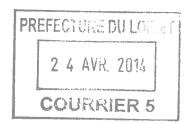
· NOM	VOIX
M. Jean-Paul ROCHE	24

A été élu Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Jean-Paul ROCHE (Adjoint au Maire d'Ardon).

Le Président Jean-Paul ROCHE

Jean-Paul ROCHE

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le كا معذا كه الإ





du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAI

Séance du 14 avril 2014

42 /14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice: 27 Présents: 26

Votants: 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

PREFECTURE DU LOIR

légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de

la Communauté de Communes du canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie **CHARRON**

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet: Détermination du nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil Communautaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-1 et suivants,

En application de l'article L5211-10 du CGCT, la communauté de communes doit disposer au minimum d'un vice-président au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif légal du conseil communautaire.

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des 2/3 de ses membres de porter ce maximum à 30% arrondi à l'entier supérieur.

Considérant la volonté de désigner 7 vice-présidents au sein de cette instance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité et 2 abstentions (M. FROMENT et Mme CHARTIER),

DECIDE de FIXER à 7 le nombre de vice-présidents.

Le Président, Jean-Rayl ROCHE

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 avril 2014



du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014

43/14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de

la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Exercice: 27

Présents: 26

Votants: 27

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

<u>Ligny-le-Ribault</u>: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY <u>Marcilly-enVillette</u>: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie

CHARRON

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

<u>Objet</u> : Election du 1^{cr} Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Constance de PÉLICHY, au poste de 1 ere Vice-Présidente, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin:

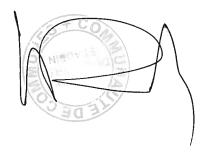
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blanes ou nuls: 2
- Suffrages exprimés: 25
- Majorité absolue : 14

 $\tilde{\Lambda}$ obtenu :

NOM	VOIX
Mme Constance de PÉLICHY	25

A été élue 1^{ere} Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance PÉLICHY (Maire de La Ferté Saint-Aubin).

> Le Président, Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 aux C 2011





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PREFECTURE DU LOIRET

du Canton de La Ferté Saint-Aubi

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014

44 / 14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Exercice: 27 Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

Présents: 26 légalement convoqué le 4 avril 2014

Votants: 27 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de

la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie **CHARRON**

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mmc Constance de PÉLICHY

OBJET : Election 2ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes.

Après avoir pris connaissance de la candidature de M. Hervé NIEUVIARTS, au poste de 2ème Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin:

• Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

• Bulletins blanes ou nuls: 2

Suffrages exprimés: 25

• Majorité absolue : 14

A obtenu:

NOM	VOIX
M. Hervé NIEUVIARTS	25

A été élu 2ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Hervé NIEUVIARTS (Maire de Marcilly en Villette).

> Le Président, Jean-Paul ROCHE

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 aux l 2014





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014

45 /14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Exercice : 27 Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

Présents : 26 légalement convoqué le 4 avril 2014

Votants : 27 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de

la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

<u>La Ferté Saint-Aubin</u>: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie

CHARRON

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mmc Constance de PÉLICHY

<u>OBJET</u> : Election du 3ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de M.Eric LEMBO, au poste de 3ème Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin:

• Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

• Bulletins blancs ou nuls: 3

• Suffrages exprimés: 24

Majorité absolue : 14

A obienu:

NOM	VOIX
M. Eric LEMBO	24

A été élu 3ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Eric LEMBO (Maire de Ménestreau en Villette).

> Le Président, Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 avril 25 14





du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014

46 /14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Exercice : 27 Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

Présents : 26 légalement convoqué le 4 avril 2014

Votants : 27 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de

la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

<u>La Ferté Saint-Aubin</u>: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie

CHARRON

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Election du 4ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10.

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Anne GABORIT, au poste de 4ème Vice-Présidente, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin:

• Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

• Bulletins blancs ou nuls: 4

Suffrages exprimés: 23

• Majorité absolue : 14

A obtenu €

NOM	VOIX
Mme Anne GABORIT	23

A été élue 4ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Madame Anne GABORIT (Maire de Ligny le Ribault).

> Le Président, Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 auxil la 14





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTA PRE ECTURE DU LOIRET

Séance du 14 avril 2014

47 /14

Date d'affichage: 18 avril 2014

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la Communauté de Communes du Canton de LA FERTE SAINT

AUBIN

Nombre de conseillers

Exercice: 27

Présents: 26 Votants: 27

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

<u>OBJET</u> : Election du 5ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Mme Elysabeth CATOIRE, au poste de 5ème Vice-Présidente, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

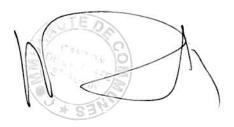
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls: 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

A obtenu:

NOM	VOIX
Mme Elysabeth CATOIRE	24

A été élue 5ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Madame Elysabeth CATOIRE (Maire d'Ardon).

> Le Président, Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 aux 1 6 14





EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2014

48/14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président

de la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Exercice: 27

Présents: 26

Votants: 27

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

OBJET : Election du 6ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10.

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance des candidatures de M. Pierre HENRY, au poste de 6ème Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin:

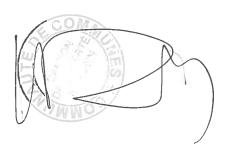
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls: 2
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 14

À obtenu:

NOM	VOIX
M. Pierre HENRY	25

A été élu 6ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : M. Pierre HENRY (Maire de Sennely).

> Le Président, Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 avril le 14





du Canton de La Ferté Saint-Aubin

EXTRAIT DU PROCES VERBAL **DES** DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUT

Séance du 14 avril 2014

49/14

Date d'affichage: 18 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice: 27

Présents: 26

Votants: 27

L'An Deux Mil quatorze, le 14 avril 2014

Le Conseil Communautaire de la Ville de La Ferté Saint Aubin

légalement convoqué le 4 avril 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président

de la Communauté de Communes du Canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

PRESENTS:

Ardon: Mme Elysabeth CATOIRE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin: Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault: Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-enVillette: M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie **CHARRON**

Ménestreau-en-Villette: M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN Sennely: M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS: M. Bernard GILBERT à M. Hervé NIEUVIARTS

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

OBJET : Election du 7ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-7, L 2122-8, L 5211-6 à L 5211-10,

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre de Vice-Présidents à 7, il y a lieu d'élire les différents Vice-Présidents de la Communauté de Communes,

Après avoir pris connaissance des candidatures de M.Stéphane CHOUIN, au poste de 7ème Vice-Président, le Conseil de Communauté a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

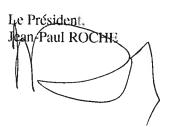
1er tour de scrutin:

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls: 2
- Suffrages exprimés: 25
- Majorité absolue : 14

A obtenu:

NOM	VOIX
M. Stéphane CHOUIN	25

A été élu 7ème Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin : Monsieur Stéphane CHOUIN (Adjoint au Maire de La Ferté St-Aubin).



Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 avril 614

